

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE LES CAMOINS, 85 ROUTE DES CAMOINS 13011 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M MIRALLES NICOLAS, représentant de la société 2 M CORPORATION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 210 IMPASSE DE COUGOURDE 83860 NANS LES PINS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M MIRALLES NICOLAS	50	500 €
MME MAUREAU AMANDINE	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 09077 00020484901 36

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 février 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé
Maureau

PIERRE-LOUIS HENRY
CHARGE DE CLIENTELE
pierreloUIS.henry@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
09077 LES CAMOINS
85 route des Camoins
13011 Marseille
Tél. 04 96 20 62 13 - Fax 04 91 19 14 03
SIRET 78987401300012